DLP 3-5-83164300

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



Ministère de l'Agriculture

Service de la Protection des Végétaux

Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Aquitaine

Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

Abonnement annuel : 100 F

SPV

(56) 86.22.75

BULLETIN TECHNIQUE N° 14 - MARDI 26 AVRIL 1983

VITICULTURE

EXCORIOSE

Dans les parcelles les plus tardives, qui atteignent maintenant le stade E (premières feuilles étalées), la seconde application est à réaliser dès la réception du bulletin.

BLACK-ROT

Des projections d'ascospores, en quantité assez importantes ont été observées. Une couverture fongicide est donc à réaliser sur l'ensemble des parcelles exposées à la maladie (vignobles proches de vignes abandonnées ou parcelles présentant des attaques de black-rot en 1982) avec l'une des spécialités mentionnées dans le bulletin n°12 du mardi 19 avril.

Fiche phytosanitaire

Cette fiche a pour but de montrer les principaux symptômes de la maladie et de décrire brièvement son évolution. Elle doit vous aider pour effectuer les observations dans vos parcelles et en particulier pour une reconnaissance précoce de la présence du black-rot.

ARAIGNEES ROUGES

Une intervention est généralement prématurée car les éclosions d'oeufs d'hiver qui ont débuté à la mi-avril ne dépassent pas 50 %.

Seules les parcelles faisant actuellement l'objet de pullulations importantes dans des situations précoces peuvent être traitées.

ARBORICULTURE

TAVELURES DES POIRIERS ET POMMIERS

Les projections d'ascospores sont actuellement très fortes à l'occasion de chaque pluie.

Dans les vergers insuffisamment protégés, des sorties de taches sont observées, consécutives à des contaminations primaires de fin mars-début avril.

Il importe donc de renouveler la protection.

OIDIUM DU POMMIER

Ajouter un anti-oïdium à la bouillie destinée à combattre la tavelure.

.../...

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gerant : A. GRAVAUD

Publication periodique
Inscription a la CPPAP n 524 AD
ISSN n 313244253.00016

Regisseur d'Avances et de recettes
Direction departementale de l Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

P 523

PUCERON VERT DU PRUNIER

Le contrôle visuel, dès la fin de la floraison, est indispensable au niveau de chaque verger pour décider d'une intervention.

En présence de ce puceron, effectuer un traitement avec un insecticide-aphicide ayant une action pénétrante ou systémique.

PUCERON VERT DU PECHER

Nous rappelons que la décision d'intervention contre les colonies de ce puceron ne sera prise que si 7 % de rameaux infestés sont notés au cours d'une observation soignée des vergers. Utiliser de préférence un aphicide spécifique.

ARAIGNEES ROUGES SUR ARBRES FRUITIERS

Se reporter aux indications données ci-dessus pour les araignées rouges sur vigne.

MINEUSE CERCLEE (Leucoptera scitella)

Les premières captures de papillons de ce ravageur ont été enregistrées.

Dans les vergers dont les fruits sont destinés à l'exportation, notamment vers le Canada, il est encore trop tôt pour intervenir avec un produit à base de méthomyl (Lannate) ; attendre un avis ultérieur.

Dans les vergers ayant subi de fortes infestations les années précédentes et dont la production n'est pas destinée à l'exportation, on effectuera un traitement à base de diflubenzuron (Dimilin) avant la fin de la semaine.

BALANIN DES NOISETTES

Des captures de charançons sont observées dans les noiseraies de Gironde et du Lot-et-Garonne. Une première intervention est à envisager dans les prochains jours. On choisira l'endosulfan (Agrophyte, Thiodan 35 CE, Techn'ufan) à 150 g/MA/hl ou phosalone (Azofène, Zolone) à 100 g/Ma/hl.

GRANDES CULTURES

BLE TENDRE D'HIVER

Stades phénologiques : Semis antérieurs au 10 nov. 82 répartis entre les stades 7 et 8 ; ceux postérieurs à cette date en majorité au stade 7.

Maladies : La nécessité de réserver les rares et courts "créneaux" de beau temps aux semis de tournesol et de maïs justifie plus que jamais de n'envisager un traitement que si les seuils d'intervention sont atteints.

■ Estuaire de la Gironde : Localement, fortes infestations de rouille brune.---→ fongicide efficace contre rouilles et ayant une action intéressante sur septorioses (voir bulletin n° 10 du 7.4.83), seulement quand :
- 90 % des talles portent des pustules de rouille brune aux stades 7 et 8 ;
- du stade 8 au plein gonflement, 75 % des talles en variétés sensibles, 90 % en variétés peu sensibles, touchées par la rouille brune sur la feuille n° 3 (comptée à partir du sommet).

■ Autres régions : Situation dominée par la présence généralisée de maladies du pied souvent en progression et de septoriose aussi en progression.

- stades 7 à 8 : critère d'intervention maladies du pied (20 à 25 % de talles touchées ; seuil abaissé à 15-20 % en potentiel de production supérieur à 55 q ou en forte attaque de septoriose) -----→ BMC + matière active anti-septoriose, ou un prochloraz (associés à un antirouille sur variétés sensibles à la rouille brune), ou un propiconazole.

- stade 8 à plein gonflement : critère d'intervention septorioses (présence importante sur feuille n° 3) -----→ spécialités antiseptorioses ou, anti-septorioses et antirouilles sur variétés sensibles à la rouille brune.

FICHE PHYTOSANITAIRE



MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

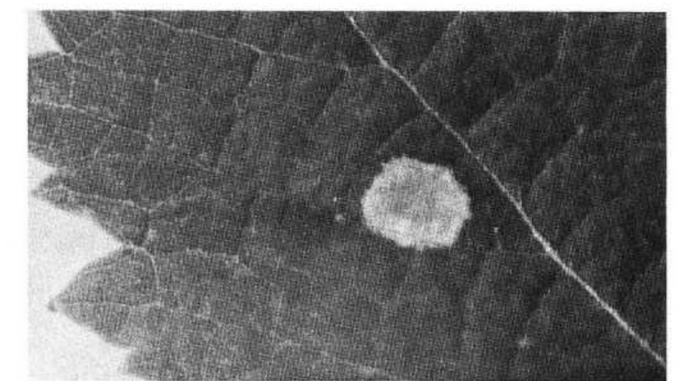
LE BLACK ROT DE LA VIGNE

Sachez le reconnaître...

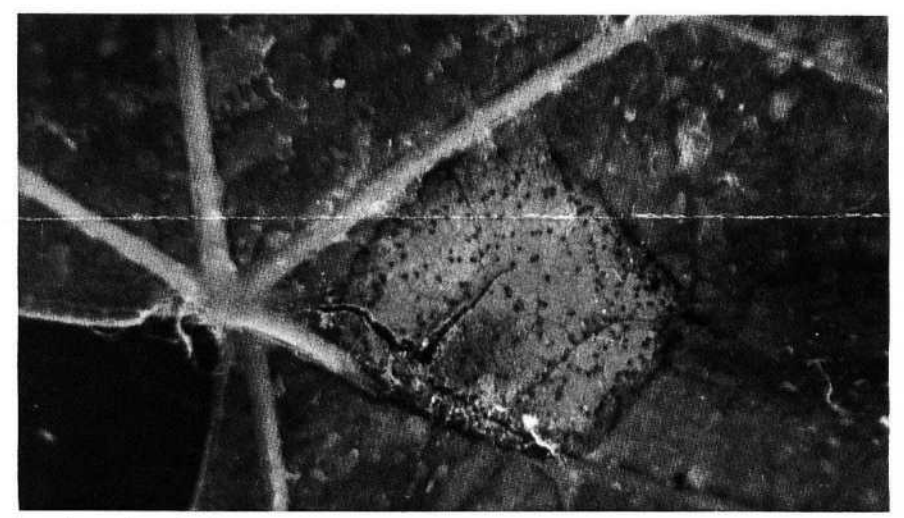
Sur feuille



Taches sur feuille

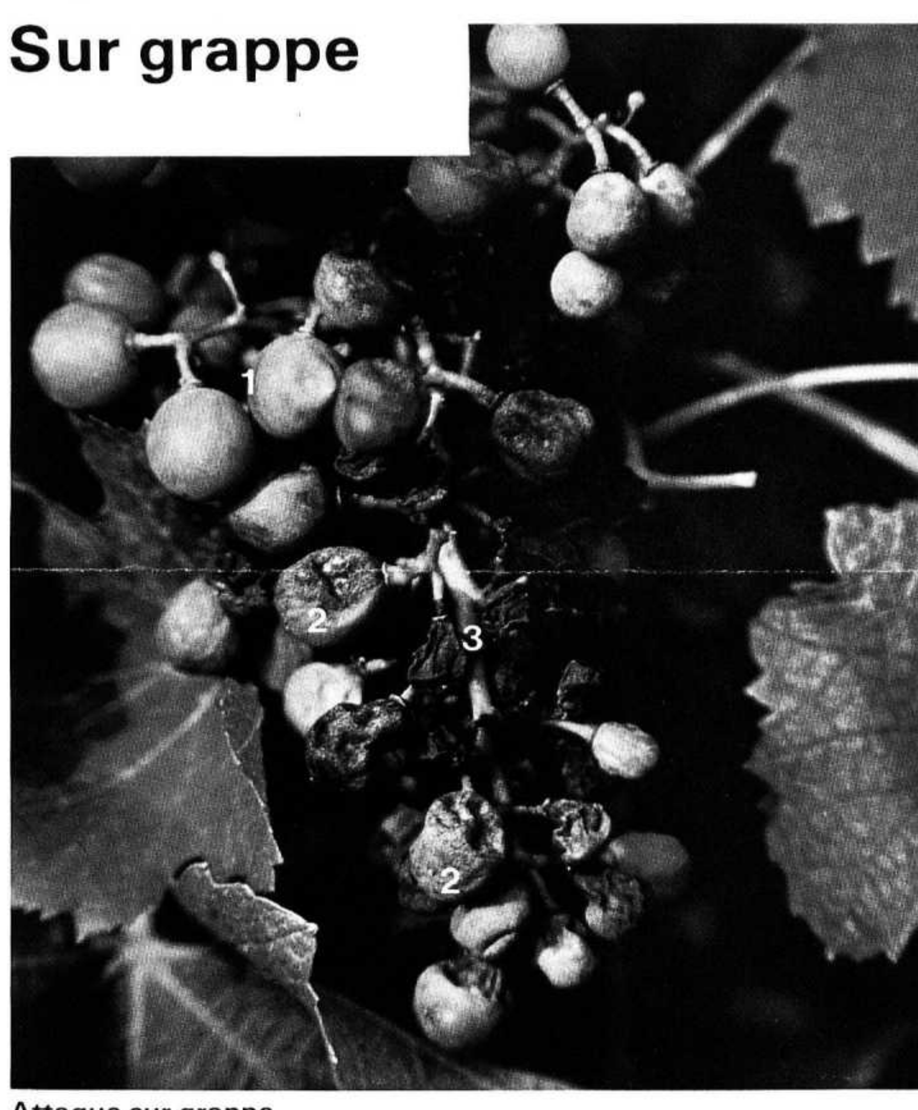


Tache en formation



Tache plus âgée avec cerne brun et points noirs caractéristiques

Sur grappe



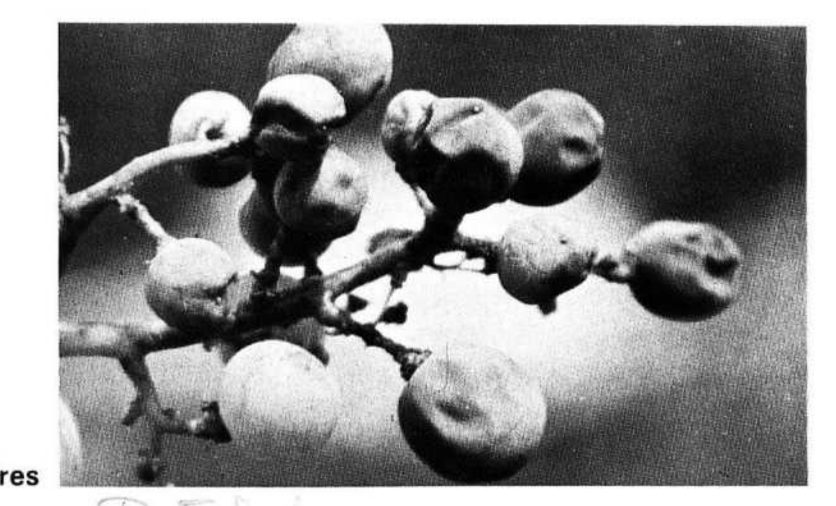
Attaque sur grappe

1 Premiers symptômes de couleur fauve
2 Apparition des ponctuations noires
3 Déssèchement de la baie avec coloration noir bleuté



Baie couverte de ponctuations noires

ne le confondez pas avec le Rot brun (Mildiou)



Absence de ponctuations noires

SPV imprim Lyon Février 1983

P 5.54

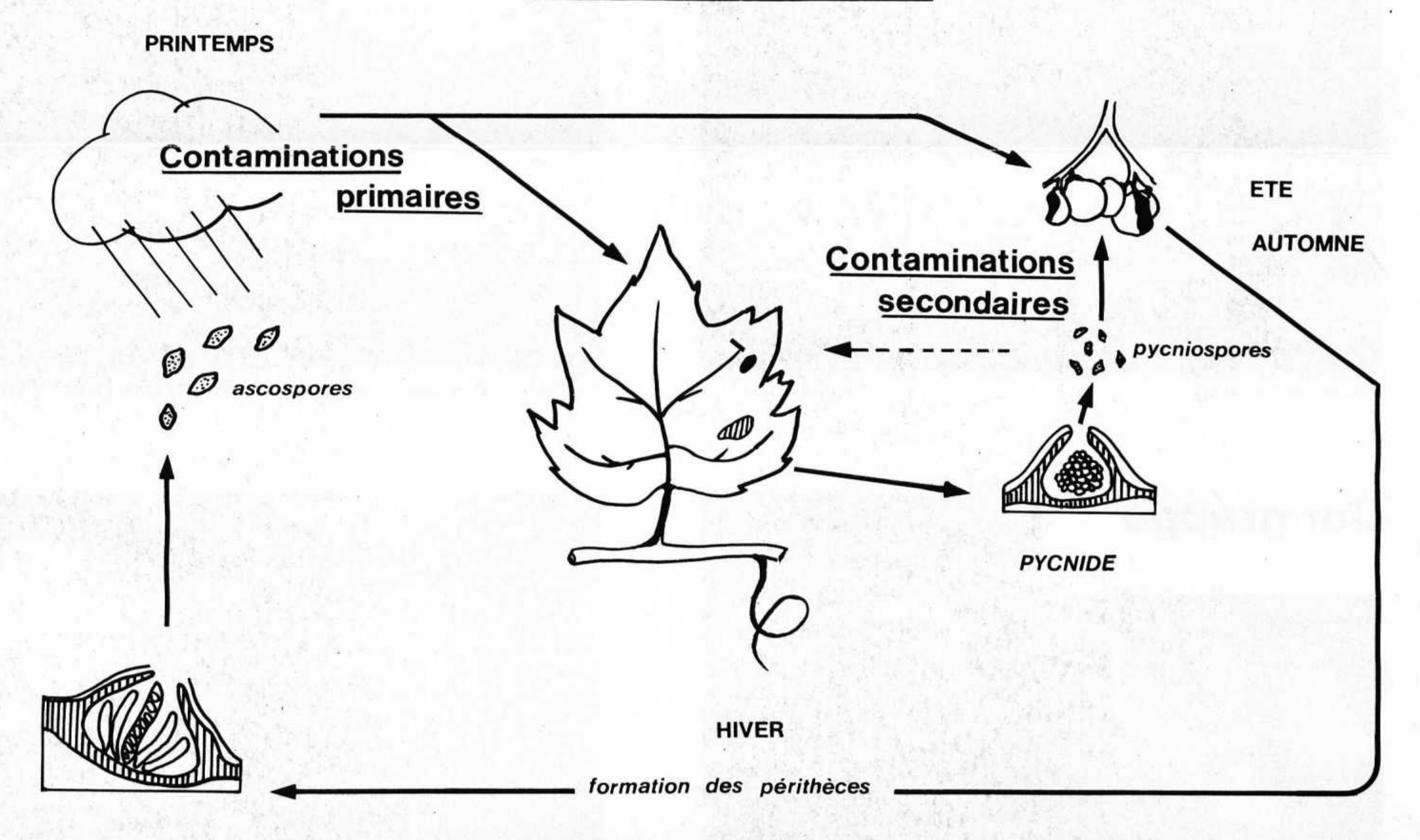
Si la gravité du Black-rot est très variable en raison de son caractère cyclique, il n'en demeure pas moins une menace permanente dans les régions habituellement atteintes (Aquitaine, Auvergne-Limousin, Centre, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes) où la maladie peut détruire la totalité de la récolte dans certaines parcelles au cours des années favorables à l'extension de ce champignon.

LES SYMPTÔMES

Le Black-rot s'attaque à tous les organes herbacés de la vigne : feuille, pétiole, vrille, sarment, raffle, grappe, quels que soient leurs stades. Dans tous les cas, les lésions présentent un caractère distinctif, spécifique du Black-rot : la présence à leur surface, quelques jours après leur apparition, de minuscules ponctuations noires, constituées par des organes de reproduction du champignon.

BIOLOGIE

L'incubation, phase invisible, qui sépare la contamination de l'apparition des symptômes, est de l'ordre d'une vingtaine de jours pour les contaminations primaires, plus courte pour les contaminations secondaires.



LE DÉVELOPPEMENT

Trois éléments doivent être réunis pour que des attaques de Black-rot se produisent :

- existence de germes de la maladie, aptes à contaminer la vigne. Ces germes se trouvent au printemps, principalement sur les grappes desséchées, attaquées au cours de la saison précédente et qui sont demeurées dans les vignes, plus tard sur les taches qui se sont formées sur la végétation et qui résultent des premières contaminations qui peuvent être très précoces.
- vigne ayant atteint un stade de sensibilité au Black-rot : **la vigne est sensible dès que des organes verts sont formés**. Elle le demeure jusqu'aux vendanges.
- conditions climatiques favorables : des pluies maintenant une humectation assez longue sont nécessaires aux contaminations par le Black-rot, mais les exigences thermiques sont plus basses que celles du mildiou.

LES MÉTHODES DE LUTTE

La lutte chimique préventive, nécessite en général, dans les zones atteintes, des traitements plus précoces que ceux dirigés contre le mildiou. Ils ont une importance capitale pour bien maîtriser cette maladie. Ensuite les interventions sont mixtes avec celles visant le mildiou, sauf lorsqu'un faible développement de ce dernier conduit à espacer les applications ; il convient alors d'intercaler des traitements contre le Black-rot. En fin de saison, en présence d'une attaque, quelques traitements peuvent encore être nécessaires, en ayant soin de bien toucher les grappes.

Les dates de traitements sont indiquées par les Stations d'Avertissements Agricoles, en fonction d'observations climatiques, biologiques et phénologiques.

Les expérimentations réalisées par notre Service montrent, en présence d'attaques sévères, la supériorité, parmi les spécialités actuellement autorisées, des produits de la famille des dithiocarbamates (mancozèbe, manèbe, propinèbe...) ou des spécialités commerciales les associant à dose suffisante à d'autres matières actives.